

APPEL A CANDIDATURES

Participation au WAICF 2023 «Startup IA des Alpes Maritimes»

REGLEMENT

2022-2023

LE PROJET

Valoriser l'innovation du territoire lors d'un évènement, un salon à caractère international réunissant les plus grands groupes innovants et une large part de l'industrie du numérique dans le secteur de l'Intelligence artificielle ainsi que les leaders et influenceurs et représentants.

Le WAICF sera organisé pour sa deuxième édition au Palais des Festivals de Cannes du 9 au 11 février 2023.

L'édition 2022 a permis de réunir plus de 150 stands, l'organisation de 200 conférences et d'accueillir près de 10 000 visiteurs (en physique ou sur les événements organisés en format numérique).

Le Département des Alpes Maritimes poursuit dans le cadre de sa politique SMART Deal et en particulier de ses politiques publiques en faveur de l'IA le soutien à cet événement phare du territoire, et disposera en 2023 d'un stand mettant en valeur les acteurs et animateurs de l'IA sur le département.

Il a confié à la MIA et ses partenaires le soin d'animer une partie du stand en particulier en permettant d'accueillir des startups implantées sur le Département des Alpes Maritimes et dont les innovations au service des citoyens ou des entreprises s'appuient particulièrement sur des techniques et fonctions d'intelligence artificielle.

C'est dans ce cadre que cet appel à candidatures est publié, afin de sélectionner les entreprises qui pourront exposer et participer gratuitement à cet événement sur le stand opéré par le Département des Alpes Maritimes.

OBJECTIF

L'Internet est devenu comme l'eau et l'électricité une infrastructure essentielle pour l'attractivité des territoires. L'objectif est de valoriser les startups du territoire Maralpin lors de la seconde édition de l'évènement du World AI Cannes Festival (du 9 au 11 février 2023). L'économie numérique et notamment l'intelligence artificielle sont des moteurs de l'économie, pour l'emploi, la formation, la recherche et l'offre de service. L'Intelligence artificielle appartient à la nouvelle génération de l'offre de services innovants foisonnantes sur une terre d'innovations à l'avant-garde et concours au rayonnement de l'écosystème.

L'objectif est de valoriser les technologies, modèles économiques et services ou Objets connectés intelligents développées par les startups du territoire.

- Présenter la startup
- Expliquer l'écosystème dans lequel elle s'inscrit
- Présenter l'ambition innovante
- Créer du lien avec les autres acteurs économiques présents lors de cet évènement
- Communiquer à travers les sites et réseaux sociaux du WAICF et de la MIA

Les Startups sélectionnées comme précisé plus bas, bénéficieront à titre gratuit d'un espace de présentation pour toute la durée du WAICF (soit 3 jours, avec 9 et 10 février journées BtoB et 11 février journée BtoC). (ci-joint présentation du WAICF).

- **Lieu d'exposition**

Le Palais des festival et des Congrès de Cannes (1 Bd de la Croisette, 06400 Cannes) lors de la tenue du World AI Cannes Festival sur un stand opéré par le Département 06 – Stand situé dans la zone centrale dont 150 m² seront dédiés aux startups plus environ 45 m² d'espace de démonstration dans un ensemble baptisé « La MIA et son village startup ».

L'ensemble du stand Alpes Maritimes terre d'IA sera complété par une zone partenaires institutionnels, acteurs de l'IA sur le territoire « Côte d'Azur Terre d'IA », pour une surface totale présenté par le Département de 300m² environ.

- **Nombre de Startups**

Jusqu'à 25 startups seront sélectionnées dans le cadre de cet appel à candidatures et pourront exposer gratuitement dans le pavillon MIA (Pod sur le Stand Département06_MIA, Pass nominatifs délivrés, avec des Pass Invités.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Toutes les startups ayant leur siège social dans le Département 06, répondants aux critères énumérés ci-dessous et ayant effectivement déposé un dossier en respectant le calendrier proposé.

LE PROJET

Les startups seront sélectionnées par la MIA et ses partenaires : la CCI Nice Côte d'Azur, la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis, l'institut 3IA Côte d'Azur et bien sûr le Conseil Départemental des Alpes Maritimes.

Les startups sélectionnées devront s'efforcer de répondre aux critères suivants :

- **Un POC éprouvé et validé dans l'un des domaines d'activités suivants :**

1/ smart territoires (mobilité, tourisme, prévention des risques, sécurité).

L'essor de l'intelligence artificielle révolutionne la façon de penser les territoires, c'est la promesse de services à l'usager, d'une offre nouvelle de mobilité, de la création d'un environnement urbain et territorial dit plus « efficient ».

2/ agritech greentech (environnement, énergie et fluide).

L'intelligence artificielle au service de l'écologie, du travail de la terre et de l'optimisation des ressources notamment des ressources naturelles essentielles à la survie et à l'entretien des territoires.

3/ fintech, assurtech.

L'ensemble des innovation sociales et des échanges commerciaux est voué à une large transformation grâce à l'intelligence artificielle. De nouveaux services et besoins émergent dans ce secteur et accompagnent la numérisation des territoires.

4/ Santé, bien être et sport.

L'humain est au cœur de la transformation numérique et l'intelligence artificielle offre un foisonnement d'avancées dans la gestion du bien-être, dans l'optimisation des soins et la prévention ainsi que dans la pratique sportive.

5/ Core AI (briques software d'IA)

- Une capacité financière issue de fonds de proximité : actionnaires, partenaires, banques, proches, prêts d'honneur, fonds publics, et/ou d'une première levée de fonds.
- Une solution valorisée par l'utilisation de techniques et fonctions d'IA comportant éventuellement de la R&D.
- Un niveau de développement de la solution permettant une démonstration concrète (espace show-room du stand WAICF ou possiblement espace démonstration de la MIA).
- Une clientèle ciblée et des premières références ou projets.
- Un aspect pédagogique permettant l'accueil et la présentation pendant la durée de l'évènement.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dossier de candidature doit être complet et conforme aux éléments demandés dans la Fiche de Candidature disponible sur la page <https://maison-intelligence-artificielle.com/mia-startups-waicf-2023/>.

Il doit être transmis avant le 17 novembre 2022 à 18h par courriel à l'adresse contact@maison-intelligence-artificielle.com et indiquer dans l'objet du message « **MIA WAICF Startups** ».

Un accusé de réception sera transmis à l'issue de l'inscription qui à lui seul validera la transmission et garantira le traitement du dossier.

LE CALENDRIER

Cet appel à candidatures pour participer au WAICF du 9 au 11 février 2023 va se dérouler en quatre phases :

Phase 1 :

Ouverture le lundi 17 octobre 2022.

Dépôt des dossiers avant le jeudi 17 novembre 2022 à 18H.

Phase 2 :

Selection des startups au plus tard le mercredi 30 novembre 2022 avec un ticket Pass et Pod attribué par startups et par thème IA.

Selection des startups réalisée par un jury composé de représentants de la MIA, du Département 06, du 3IA, de la Casa, de la CCI 06.

Phase 3 :

Préparer un kit de communication, d'animation et les éléments présentés sur les stands

Phase 4 :

Kit de communication et, ou présentation de prototypes proposé à la MIA pendant un 3 mois suivant l'évènement.

DIVERS

Pour toutes questions complémentaires contactez : contact@maison-intelligence-artificielle.com

L'aménagement du stand sera assumé et calibré, uniformisé par les équipes du Département.

Logistique : L'ensemble des objets ou matériels, accessoires nécessaires à la présentation de la startup sont à la charge de celle-ci (équipement informatique, présentations, objets, Kakemono, logos goodies). Sur l'espace d'exposition : l'ensemble des objets et produits en démonstration sont acheminés sous la responsabilité de la startup exposante et relevés le 11 février dans le créneau horaire (proposé par l'organisation)

Toutes détériorations, vols, pendant le transport et la durée de l'exposition (Corp agency à voir assurance) reste en dehors de toutes responsabilités du Département / MIA

Un écran central sera mis à disposition pour diffuser en aléatoire des contenus préalablement envoyés à l'organisation (Département) sous un format de fichier qui vous sera précisé.